



SYNDICAT CFDT DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 2015

Compte de résultat

Charges

	2015	2014
Charges d'exploitation (I)	25 001,95 €	100 045,78 €
Achats	79,18 €	623,66 €
Autres charges externes	2 901,34 €	27 415,78 €
Autres services extérieurs	21 873,43 €	72 006,34 €
Impôts et Taxes	148,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	297,10 €	0,00 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	25 299,05 €	100 045,78 €
Solde créditeur		
Excédent	14 338,61 €	

Produits

	2015	2014
Produits d'exploitation (I)	39 057,41 €	36 821,68 €
Cotisations	38 311,81 €	36 821,68 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	745,60 €	0,00 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	292,79 €	615,75 €
Produits exceptionnels (III)	287,46 €	15 254,06 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	39 637,66 €	52 691,49 €
Solde débiteur		
Déficit		-47 354,29 €



SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 2015

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	1 003,85 €	0,00 €	1 003,85 €	336,00 €
Total 2	1 003,85 €	0,00 €	1 003,85 €	336,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	64 180,43 €	0,00 €	64 180,43 €	56 804,15 €
Total 3	64 180,43 €	0,00 €	64 180,43 €	56 804,15 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif	65 184,28 €		65 184,28 €	57 140,15 €

PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	1 623,66 €	1 623,66 €
Report à nouveau)	47 997,75 €	95 352,04 €
Résultat)	14 338,61 €	-47 354,29 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	63 960,02 €	49 621,41 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	1 224,26 €	7 491,74 €
Total 4	1 224,26 €	7 491,74 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	27,00 €
Total 5	0,00 €	27,00 €
Total Passif	65 184,28 €	57 140,15 €

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2015

Les états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES se caractérisent pour l'exercice ouvert le **1er janvier 2015** et clos le **31 décembre 2015** par les données suivantes :

Total du bilan	65 184,28 €
Total des produits	39 637,66 €
Résultat de l'exercice	14 338,61 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2015, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

Les membres du conseil syndical, au vu des comptes 2014, ont décidé de réduire en 2015 les dépenses les plus onéreuses telles que les missions à l'étranger, afin de préparer dans les meilleures conditions possibles notre congrès, qui se tiendra à l'été 2016.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	1 003,85 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2015	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2015
Réserves	1 623,66 €			1 623,66 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	95 352,04 €		47 354,29 €	47 997,75 €
Résultat	-47 354,29 €	61 692,90 €		14 338,61 €
Total Fonds Syndicaux	49 621,41 €	61 692,90 €	47 354,29 €	63 960,02 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a enregistré en comptabilité pour 39 350,20 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations	148 584,67 €
Reversement de cotisations	110 272,86 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	745,60 €
Produits financiers	292,79 €
Total des ressources courantes	39 350,20 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 16.32 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 200.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.